

verneur Général : dans notre livre nous avons célébré plusieurs œuvres de M. Olivier, telle sa Politique des Routes et le Smotig, sans oublier Garbit ni d'autres. Nous avons montré toute l'étendue de la crise et réclamé des mesures radicales en faveur des colons : Mme Morin aurait pu avoir la patience d'attendre, pour juger, de lire notre livre, au lieu d'accrocher à des détails comme les tinettes l'élégante vivacité de son intelligence qui s'exercerait plus précieusement à nous aider dans notre lutte contre l'indifférence trop généralement éprouvée pour la Grande Ile et pour ces colons que si justement elle aime.

Elle écrit : « Il est criminel de souhaiter en ce moment la venue de nouveaux planteurs. » Elle a vraiment lu trop vite : notre bref article, comme notre livre, traite de ce qui a été fait à Madagascar par les Français en 3 siècles et particulièrement depuis 1895 ; ce qu'elle nous accuse de vouloir faire faire « en ce moment », c'est ce que nous indiquons devoir être entrepris par un immense et long effort de la Métropole demandant évidemment au moins un siècle. Et nous avons marqué à plusieurs reprises qu'on ne pouvait l'entreprendre qu'après avoir sauvé des affres de la Crise actuelle tous ceux qui en pâtissent si injustement.

Dans cette lettre, elle nous reproche de soutenir « la campagne de bluff » entreprise par le Gouvernement. Pour ce qui le concerne, M. Cayla a simplement frappé l'attention en citant les statistiques qui attestent les progrès de l'exportation, d'où il appert que la Métropole pouvait prêter de l'argent à Madagascar : qu'elle dise quelles sont celles qui sont fausses ! Qu'elle utilise ses dons à écrire sur Madagascar un livre à son idée ! Elle verra qu'il n'est pas facile de servir les intérêts de la Colonie en satisfaisant les plus jolies femmes de Majunga. — MARIUS-ARY LEBLOND.

§

L'opérette et le théâtre de la Gaité. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 24 février 1934.

Monsieur le directeur,

Dans le numéro du *Mercury* portant la date du 1^{er} décembre 1933 et sous la rubrique *Musique*, votre collaborateur, M. René Dumesnil, a formulé quelques appréciations sans nouveauté sur le répertoire d'opérettes et, puisque le théâtre de la Gaité est nommément pris à partie dans cet article, nous faisons appel à votre amabilité pour apporter quelques précisions aux lecteurs de votre estimable revue. Notre lourde besogne de chaque jour

nous a empêchés de donner à cette critique toute l'attention qu'elle mérite.

Il est inexact de classer — du moins actuellement — la Gaité-Lyrique parmi les théâtres subventionnés par la Ville de Paris. Que M. Dumesnil se renseigne. Il apprendra à la suite de quelles démarches la « primauté de l'électoral » (si j'ose dire) a entraîné, depuis deux ans, et au mépris de toute équité, des conséquences d'ordre financier que, mieux que tous autres, nous pouvons qualifier d'inopportunes... Et nous passons sur les prétextes invoqués pour couvrir les motifs véritables...

Ceci dit, nous devons révéler à M. Dumesnil que l'ouvrage qu'il qualifie dédaigneusement de « sous-mouture de *la Veuve Joyeuse* » doit son succès persistant... tout simplement à la faveur persistante du public. Et puisque, de son propre aveu, il s'agit ici d'« affaires », nous nous réjouissons sans pudeur de voir *le Pays du Sourire* dépasser la 600^e représentation. Oui, le théâtre est une affaire, selon les lois, les pays et les saisons, selon la couleur changeante du temps.

Nous n'avons pas à défendre la pièce. A vrai dire, elle est brillamment défendue chaque soir par de vaillants et talentueux interprètes. Que la musique de Franz Lehar n'ait pas eu l'heur de plaire au musicographe averti qu'est M. Dumesnil, nous le regrettons pour l'auteur, mais nous n'y pouvons rien.

S'agit-il vraiment d'encourager les compositeurs nationaux? A notre humble avis, le théâtre n'est pas spécifiquement destiné à cette œuvre méritoire, certes, mais combien périlleuse pour les finances du directeur!

M. Dumesnil connaît bien telle scène lyrique (et, selon la formule, non des moindres), subventionnée, celle-là, par le budget de la République et sur laquelle, chaque année, avec la régularité des lois physiques et naturelles, des ouvrages de « jeunes » — ou prétendus tels — disparaissent de l'affiche après quelques représentations pour s'abîmer dans l'insondable oubli. Ces chefs-d'œuvre mort-nés ont coûté quelques millions-papier. C'est là le seul résultat appréciable.

Ailleurs, et toujours avec la subvention de l'Etat, peut-on voir le triomphe de la musique française dans les exhibitions du vérisme le plus fâcheusement ressassé?

Est-ce à dire que notre pays manque de musiciens? Une telle sottise n'a jamais effleuré notre pensée. Mais, en ce qui concerne le théâtre de la Gaité-Lyrique, il ne s'agit pas seulement de musique. Encore moins s'agit-il du goût personnel de tel ou tel directeur! Il s'agit uniquement de vivre et de se maintenir, sur-

tout dans les temps difficiles que nous traversons. Telles sont les raisons qui nous ont, trop souvent, empêché de monter certains ouvrages, bien que leurs auteurs fussent incontestablement des musiciens de talent.

Les représentations de la Gaité-Lyrique font vivre environ deux cents artistes, acteurs, musiciens, machinistes, employés, etc... Elles ont l'agrément du public... Ces considérations, pour utilitaires qu'elles soient, sont, pour nous, capitales.

Nous sommes prêts, ai-je besoin de le dire, à accueillir toute œuvre française qui fera, comme le *Pays du Sourire*, et la joie du public et les recettes de la maison.

Tout le reste est considération inactuelle ou, comme dirait M. Lucien Dubech, « de la blague et de la camomille ».

Veuillez agréer, monsieur le directeur, etc.

M. CATRIENS.

§

Napoléon et Musset à la Bibliothèque Nationale. —

Avec une régularité des plus louables, la Bibliothèque Nationale poursuit la publication du *Catalogue général* de ses imprimés. L'année 1933 n'en aura pas vu paraître moins de six volumes, de *Montbar* à *Nézondet*. Son avant-dernier tome, qui porte le numéro 122, renferme la bibliographie d'Alfred de Musset, celles de Napoléon I^{er} et Napoléon III.

La bibliographie du poète occupe 52 colonnes, avec 395 numéros, parmi lesquels les Œuvres complètes (de 1866-1929) comptent pour trente, et *Gamiani* pour douze.

Celle de Napoléon I^{er}, plus exigeante, avec 78 numéros de plus seulement (473), n'exige pas moins de 168 colonnes: on y compte six éditions d'Œuvres complètes, 25 de Correspondance générale, 44 de Correspondances particulières et 13 numéros consacrés aux Mémoires.

A Napoléon III, 80 colonnes suffisent; on n'a pas numéroté ses « œuvres », qui peuvent être environ au nombre de 400; on s'est contenté de les diviser, chronologiquement, en cinq rubriques: candidatures; correspondances; discours, messages et proclamations; œuvres diverses; apocryphes. Le plus ancien de ces documents est une lettre, écrite en allemand, du 14 juin 1834. Parmi les œuvres diverses, le *Jules César* occupe huit numéros; il eut quatre éditions françaises, trois allemandes et une italienne. Les *Idées napoléoniennes* n'eurent pas moins de six éditions, de 1839 à 1860. On trouve aussi des brochures, qui doivent être des curiosités bibliographiques, imprimées pendant la captivité de l'empereur à Wilhelmshöhe, par exemple, une *Note sur l'organisation*